



CHIFFRES-CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2019	Croissance PIB (%) 2020	Note env ^t des affaires
99,3	3 044	5,6	3,5 (estimation)	B

Sources : Coface (avril 2021)

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (1/2)

Taille du marché

Fondamentaux

- Le réseau ferroviaire égyptien figure parmi les plus anciens au monde et sa vétusté provoque chaque année des accidents mortels. L'Egyptian National Railway, en charge du réseau, met l'accent sur l'électrification des signaux et la sécurité, mais aussi le développement des lignes. Près de 1 000 km devraient être rénovés d'ici 2030.
- L'autre grand défi concerne le transport urbain : le Caire accueille aujourd'hui plus de 22 M d'habitants, et l'Égypte doit faire face à une croissance démographique de 2 %. Ceci pose d'innombrables problèmes liés à la congestion et au trafic. Les villes nouvelles construites pour désengorger le Caire ont besoin d'être davantage connectées pour attirer la population.
- Le réseau routier est long de 65 050 km, dont 48 000 km revêtus et 17 050 km sans revêtement. Les communautés urbaines en banlieue du Caire privilégient souvent le transport en voiture individuelle, et ne disposent pas de plan de transport urbain ferroviaire.

Tendances et évolutions

- Le gouvernement met en œuvre depuis 2016 un **programme de développement ferroviaire** de 56 Mds EGP (3,4 Mds USD), qui comprend, en outre, l'achat de 300 locomotives et 1 300 wagons, ainsi que la modernisation des infrastructures.
- Le **développement du transport ferroviaire par fret** est aussi un objectif important du gouvernement (le parc actuel compte 217 locomotives, dont 90 seulement sont opérationnelles, et 2 000 wagons opérationnels), ainsi que le développement de son réseau routier (94 % du transport *inland* de cargo se fait par la route).
- Les **villes nouvelles**, et en particulier la Nouvelle Capitale Administrative, amènent avec elles des besoins en infrastructures de transport (ferroviaires, routiers) urbains et interurbains (connexion au Caire).

CHIFFRES DU SECTEUR

Taille du réseau ferroviaire	9 570 km
Budget alloué à la construction routière (année fiscale 2018-2019)	9,8 Mds USD
Passagers	1,4 M / j
Transport de biens	6 M t / an
% de signaux ferroviaires électrifiés	15 %

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (2/2)

La concurrence et le positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

- Les Égyptiens **Orascom** (privé) et **The Arab Contractors** (public) remportent la plupart des projets d'infrastructures en Égypte, parfois en consortium avec des sociétés étrangères.
- Les entreprises asiatiques sont aussi très présentes et s'intéressent de très près à la Nouvelle Capitale Administrative. La **China Railway Engineering Corporation** (CREC), qui est impliquée sur les lignes Le Caire – Louxor, Le Caire – Alexandrie, Louxor – Hurghada, a répondu aux appels d'offres pour les 2 monorails devant desservir la Nouvelle Capitale, et la ligne Sokhna-Al Amein ; la **China Railway Engineering Group** est présente sur le métro d'Alexandrie.
- Un MoU a été signé avec **Foton** (Chine) pour la construction de bus électriques, et entre le chinois **Dong Feng** et l'usine égyptienne NASCO pour produire des voitures électriques. L'Égypte a aussi annoncé vouloir lancer sa propre production de bus électriques dès novembre 2020 (500/an). Dans les nouvelles villes, l'**opérateur privé Mwsalat Misr** a signé un accord pour assurer différentes liaisons (bus) en mettant l'accent sur les bus électriques.
- **Bombardier** fait partie du consortium sélectionné pour le monorail reliant la Nouvelle Capitale au Caire.
- L'égyptien **Hassan Allam** (privé) est très bien positionné pour la construction routière et a par exemple remporté le projet de construction du pont Moneeb en février 2020, et s'est chargé de la construction de l'autoroute Le Caire-Suez.
- **General Electric** a signé un contrat de 602 M USD pour la fourniture et la réhabilitation d'une partie de la flotte ferroviaire égyptienne.

Le positionnement de l'offre française

- Un soutien financier de 4 Mds EUR a été accordé par le gouvernement français à l'Égypte, dont 2 Mds destinés au métro du Caire. Les autres projets tels que le métro d'Abu Qir et le tramway d'Alexandrie sont également concernés et bénéficient de financements de l'AFD et de bailleurs européens.
- Les entreprises françaises sont très bien positionnées sur les projets de transport urbain, et notamment sur le métro du Caire, pour lequel elles avaient déjà construit la ligne 1. **Bouygues** et **Vinci**, en consortium avec les sociétés égyptiennes Orascom et The Arab Contractors, se sont vu attribuer le génie civil pour les lignes 2 et 3. **Alstom** a été sélectionnée pour la fourniture des trains, **Colas** pour les rails, **ETF** et **TSO** pour la pose des rails, **Systra** pour la conception, et **Thales** pour la signalisation.
- **Systra** est très bien implantée en Égypte en termes de (pré)études de faisabilité et a remporté l'appel d'offres pour le design et la supervision de la construction de 3 tunnels et routes passant sous le canal de Suez. **Egis** et **SETEC** sont également présentes en Égypte.
- **RATP Dev** a obtenu la maintenance et l'exploitation de la ligne 3 du métro du Caire pour les 15 prochaines années, en partenariat avec la National Railway Authority.

ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Une solution clé en main avec des entreprises spécialisées au savoir-faire reconnu ;
- Des entreprises expérimentées et habituées à l'environnement des affaires égyptiens ;
- Une offre regroupée sous le drapeau du club de la ville durable qui regroupe une quarantaine d'entreprises françaises présentes sur les secteurs de la construction, des transports, de l'énergie, etc. ;
- Une présence française bien implantée qui offre un relai efficace aux PME françaises ;
- De bonnes relations diplomatiques entre la France et l'Égypte.





OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

Ferroviaire

- **Transports urbains** : métro du Caire, d'Alexandrie, tramway d'Alexandrie (Egis et Sytra ont remporté l'appel d'offres de design pour la restauration du Ralm Tram), transports ferroviaires le long de la mer Rouge, entre Ain Sokhna et Alamein (dont la première phase a été attribuée à Siemens), et aux alentours des grands projets de parcs industriels et ports secs. La banque Mondiale est en discussion avec l'autorité des transports publics du Caire pour la construction d'une ligne ferroviaire de 65 km reliant la ville du 6 Octobre à Al Manashi, accompagnée d'un doublement de la ligne Imbaba – Al Manashi – Al Ittihad – Alexandrie, le tout pour un coût estimé à 200 M USD, pour transporter les marchandises du port d'Alexandrie vers le port sec de *6th October City*.
- **Transports interurbains** : 2 monorails (consortium constitué de Bombardier, Orascom, Arab Contractors) reliant 6th October City – Giza (12 stations, 42 km), et Nasr City – Nouvelle capitale (21 stations, 53 km) dont la construction a débuté en 2021 ; doublement de la ligne Tanta-Damiette (120 km).
- **Électrification des lignes** : 85 % de la signalisation ferroviaire est encore manuelle en Égypte ; l'électrification des lignes est un objectif crucial pour la sécurité (par exemple, sur les lignes Assiut-Béni Suef, Assiut – Nag Hammadi, Le Caire - Alexandrie).
- **Développement du transport de fret ferroviaire** : Un décret autorise désormais la compagnie nationale (Egyptian Railway Authority) à s'associer avec une compagnie privée afin de développer ses capacités et la rentabilité de la partie fret :
 - un projet pilote avec la société 3A International est mené pour le transport de conteneurs entre Alexandrie et le terminal de *6th October City*. Le gouvernement espère développer au total 9 terminaux dans la région du delta du Nil et 6 au sud de la vallée, avec un investissement potentiel de 1,25 Md USD ;
 - des projets ont été identifiés dans la zone du Canal de Suez pour réhabiliter la ligne de Al Firdan à Bidr Al Abd ;
 - rétablissement de la voie ferrée d'Abu Tartour Qena Safaga sur 800 km pour le transport de l'acide phosphorique et du soufre en provenance et à destination d'un nouveau complexe chimique, vers la mer Rouge afin d'être acheminée vers l'est de Suez. Le consortium en charge se compose d'AIPEM - SALCEF - ELSEWEDY ELECTRIC. Sur ce projet, s'ajoutent la construction d'une station intermodale (IMS) à l'est du Nil (à Qena) pour faciliter le passage du mode de transport ferroviaire au camion et inversement, et un train pour le transport des passagers entre les sites touristiques d'Assouan/Louxor et de Safaga/Hurgada.

Routier

- 127 M USD vont être consacrés au développement et à la rénovation des **réseaux routiers urbains** égyptiens.
- Les grands projets de **villes nouvelles et compounds** nécessitent également la construction de routes urbaines et interurbaines.
- Le développement des **réseaux routiers nationaux** comprend la construction de 40 nouvelles autoroutes (coût estimé à 1 Md USD).
- Le déploiement de **bus électriques** est aussi de plus en plus envisagé (pour l'instant en expérimentation au Caire et Alexandrie).

SECTEURS PORTEURS

- Electrification de la signalisation ferroviaire ;
- Réhabilitation des lignes et stations ferroviaires pour le transport de passagers et de fret ;
- Équipement et signalisation des transports urbains (tramway et métro) ;
- Equipements de sécurité ;
- 14 villes nouvelles en construction (parmi un objectif final de 20) dont la Nouvelle Capitale Administrative, à 45 km du Caire, construite en 3 phases (la 1^{ère} en construction depuis 2015, pour accueillir 7 M d'habitants sur 16 000 ha, la 2^e sur plus de 19 000 ha ; la 3^e atteindra près de 40 000 ha) : construction de routes, signalisation routière, monorail et train électrique, transports électriques, sécurité ;
- De nombreux projets de développement de communautés urbaines (coumpounds) en banlieue du Caire et sur la mer Rouge.



CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- Les projets de construction d'infrastructures urbaines sont généralement attribués à des JV constituées par une entreprise locale avec une entreprise internationale, ou des consortiums incluant bien souvent une entreprise locale.
- Une approche gagnante consiste à effectuer une veille active des appels d'offres émis par les autorités puis d'identifier les entreprises susceptibles d'y répondre et de les remporter, afin de pouvoir ensuite les approcher.
- D'une façon générale, il est conseillé de se tourner vers des distributeurs spécialisés, qui vous permettront de disposer d'un interlocuteur avec les autorités, d'identifier plus facilement les opportunités, et surtout d'avoir une présence locale permettant de nouer une relation de proximité très importante en Égypte, et de pouvoir faire preuve de réactivité.

La réglementation spécifique

Gestion des appels d'offres

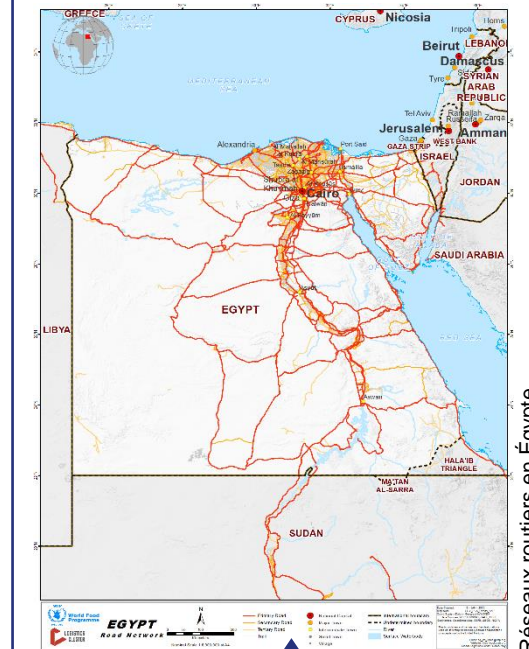
- L'Égypte n'est pas signataire de l'Accord plurilatéral de l'OMC sur les marchés publics et n'a donc aucun organisme central d'achat. Chaque agence gouvernementale dispose de son propre département des achats qui examine les appels d'offres et procédures, conformément à la loi sur les marchés publics. Voici les principales autorités à suivre pour pouvoir répondre ou prospecter les appels d'offres :
 - le ministère du Transport (MOT) est la première entité publique en charge de développer les transports en commun, avec 3 objectifs : développer un système de transport plus durable, sûr et intégré, améliorer les services logistiques et multimodaux et promouvoir l'investissement du secteur privé ;
 - l'Autorité Nationale des Tunnels (NAT) est très influente et contrôle les projets comprenant le creusement de tunnels, dont notamment les nouvelles lignes de métro du Caire. Elle est aussi la contrepartie locale sur la plupart des projets de transports urbains ;
 - l'Egyptian National Railway (ENR) est la compagnie nationale ferroviaire égyptienne. Elle opère et effectue la maintenance de 5 000 km de rails, soit plus de la moitié des lignes existantes sur l'ensemble du territoire.
- À noter : les bailleurs de fonds (AFD, Groupe Banque Mondiale, BEI, BERD, KfW, etc.) sont très présents sur ces thématiques.

Législation

Afin d'atteindre ses objectifs, le MoT vise la mise en place de certaines réformes, dont la création d'un organe de régulation pour le transport urbain dans la région du Grand Caire. Une compagnie indépendante dédiée au transport de fret devrait être aussi créée, et des investisseurs privés pourraient y détenir des parts.

NIVEAU DE TAXATION

- Il existe un accord de libre échange entre l'UE et l'Égypte, prévoyant un taux préférentiel avec une exonération des droits de douanes, sous conditions.
- Le taux normal de la TVA est fixé à 14% sur la valeur CIF de la marchandise.



Source : dca.logcluster.org

POUR ALLER PLUS LOIN

Procurez-vous les Guides des affaires Business France

Pour comprendre les spécificités commerciales des différents pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-les...

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer-tous-les-guides-des-affaires>

Retrouvez toutes les publications Business France en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

Cette fiche a été réalisée pendant la crise du Covid-19. Pour vous tenir informés en temps réel de l'impact de cette pandémie sur le secteur, merci de consulter « **Mes Infos Marchés** », rubrique « [Infos pays Covid-19](#) ». Des informations pays (confinement, degré d'ouverture des frontières, plan de relance local, etc.) et sectorielles accessibles gratuitement en ligne sur « [Mes Infos Marchés](#) ».

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Pour connaître les grands RDV sur le secteur :

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



NOUS CONTACTER

Bureau Business France Égypte

10 Rue Sri Lanka, Zamalek,

Le Caire

Mélanie VALENCOURT

Chargée de développement Industries & Cleantech

Tél. : +20 2 27 28 99 06

melanie.valencourt@businessfrance.fr

LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT
À L'INTERNATIONAL !
businessfrance.fr/vie-home

VIE



@BF_VIE

N° Violet 0810 659 659

© 2021 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.